

Protocole de mise en chauffe des chapes en ciment équipées de chauffage au sol LDS FloorWITT - ExcellFLOOR

Instructions pour la mise en chauffe et le conditionnement des chapes avant finition

La mise en chauffe fonctionnelle est nécessaire au titre de contrôle technique des systèmes de chauffage par le sol. Il faut, à cette occasion, atteindre la température maximale potentielle de l'installation (température d'amorçage). La mise en chauffe fonctionnelle permet de vérifier si la structure de la chape flottante peut absorber sans dommages les dilatations et tensions thermiques de service. Après la procédure de mise en chauffe fonctionnelle, le chauffage au sol peut soit être désactivé, soit être soumis directement au protocole de mise en chauffe préalable au recouvrement final.

Le protocole de mise en chauffe préalable au recouvrement final est nécessaire pour éviter que la chape ait un taux d'humidité trop élevé lors de son recouvrement. Dans le cas des chapes en ciment avec chauffage au sol, l'humidité mesurée par la méthode CM (sur toute l'épaisseur de la chape) ne doit pas dépasser le seuil de 1,8 % CM.

Donneur d'ordre

Chantier/projet

Entreprise de chauffage par le sol

Poseur de chape

Chape en ciment LDS FloorWITT® - ExcellFloor selon DIN 18560

		Chape de ciment avec chauffage par le sol			
		FloorWITT® (sans additif)		FloorWITT® avec accélérateurs (par ex. ExcellFloor)	
	Temp. d'amorçage	Date		Date	
Jour de pose de la chape	≤ 20°C	Jour 1		Jour 1	
La chape est praticable	20°C	Jour 2		Jour 2	
La chape peut supporter de faibles charges	25°C	Jour 5		Jour 5	
Début de la mise en chauffe fonctionnelle	25°C	Jour 21		Jour 7	
Mise en chauffe fonctionnelle	25°C	Jour 22		Jour 8	
Mise en chauffe fonctionnelle	25°C	Jour 23		Jour 9	
Mise en chauffe fonct. à temp. d'amorçage maxi (≤ 55°C)		Jour 24		Jour 10	
Mise en chauffe fonct. à temp. d'amorçage maxi (≤ 55°C)		Jour 25		Jour 11	
Mise en chauffe fonct. à temp. d'amorçage maxi (≤ 55°C)		Jour 26		Jour 12	
Arrêt du chauffage au sol	Pas de chaleur	Jour 27		Jour 13	
Arrêt du chauffage au sol	Pas de chaleur	Jour 28		Jour 14	

Le taux d'humidité peut être contrôlé au préalable à l'aide d'un film PE de 50x50 cm. Ce dernier est fixé sur la chape avec un ruban adhésif. Si l'on n'observe aucune condensation sous le film (avec le chauffage au sol allumé !), on pourra procéder à la mesure d'humidité par la méthode CM.

Le protocole de mise en chauffe pour tester l'aptitude au recouvrement final peut débuter après la mise en chauffe fonctionnelle. La température ambiante doit être d'environ 20°C et la température d'amorçage d'au moins 35°C.

Lorsque le taux d'humidité résiduel de la chape ≤ 1,8 % CM, le protocole de mise en chauffe pourra être interrompu et la chape recouverte.

Mesure du taux d'humidité

Taux d'humidité CM mesuré sur toute l'épaisseur de la chape avec un échantillon de 50 g

 % CM

Lieu / date

Lieu / date

Lieu / date

Signature / cachet du maître d'ouvrage / donneur d'ordre

Signature / cachet du maître d'ouvrage / donneur d'ordre

Signature / cachet du maître d'ouvrage / donneur d'ordre